



# CULTURE

## L'éducation aux médias, grande cause nationale ?

— Le ministre de l'éducation souhaite que chaque collégien bénéficie d'au moins un atelier d'éducation aux médias par an.

— Une annonce formulée à la veille de l'ouverture de la Semaine de la presse à l'école et des Assises internationales du journalisme de Tours, du 27 mars au 1<sup>er</sup> avril.

Pas de créneau horaire dédié, mais malgré tout « de l'éducation aux médias dans toutes les classes », a annoncé le ministre de l'éducation, Pap Ndiaye, dans une interview accordée à l'Apem (Association pour l'éducation aux médias), à l'occasion de la Semaine de la presse à l'école, qui débute ce lundi 27 mars. Cette manifestation pilotée par le Clemi (Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information) coïncide, pour sa 34<sup>e</sup> édition, avec l'ouverture des Assises internationales du journalisme de Tours.

La députée du Nord Violette Spillebout (RE), rapporteure de la mission flash sur l'éducation critique aux médias, y présente, ce mardi matin, ses propositions pour renforcer la discipline. Dans son rapport *Les Lumières à l'ère numérique* paru en janvier 2022, la commission Bronner recommandait déjà la « systématisation de la formation à l'esprit critique et à l'éducation aux médias et à l'infor-

mation (EMI) pour tous les élèves et dès l'école primaire et jusqu'après le secondaire ». Mais dans les faits, l'enseignement manque encore « de lisibilité et de continuité dans le parcours scolaire des élèves », selon Serge Barbet, directeur délégué du Clemi.

Un avis partagé par Violette Spillebout, qui recommande la création d'horaires dédiés à l'EMI tout au long de la scolarité. Le ministre de l'éducation nationale, quant à lui, préfère en conserver la dimension « transversale », précisée dans une circulaire du 24 janvier 2022. Son souhait, néanmoins, est d'imposer une action annuelle d'éducation critique aux médias pour tous les collégiens, sous la forme de l'intervention d'un journaliste ou de la visite d'une rédaction. « Nous donnerons une instruction en ce sens aux recteurs pour leur mise en œuvre », assure Pap Ndiaye. Dispositif qui, en CM1, cm<sup>2</sup> et au lycée, serait recommandé sans être obligatoire.

« Je peux entendre que le ministère ne soit pas prêt à instaurer des horaires dédiés, mais il faut tout de même noter que cette recommandation vient du terrain », appuie la rapporteure de la mission flash. Des auditions qu'elle a réalisées, il ressort une dilution trop grande de la charge de la discipline, qui l'empêche de s'inscrire réellement dans les enseignements scolaires. « Si c'est tout le monde, en fait, c'est personne », résume-t-elle dans son rapport.

Et si les manifestations lors de la Semaine de la presse à l'école et les formations proposées aux enseignants par le Clemi rencontrent un succès toujours croissant – avec une augmentation de 25 % des enseignants formés sur l'année scolaire 2021-2022 par rapport l'année précédente –, il demeure une inégalité territoriale importante en termes d'accès. « Dès qu'on s'éloigne des zones où sont concentrées les rédactions, l'éducation aux médias repose presque exclusivement sur





les actions sporadiques lancées par des enseignants motivés par le sujet», souligne la députée Violette Spillebout.

Aux assises de Tours également, dont le thème cette année est « Retrouver le goût de l'info », l'éducation aux médias s'impose comme un enjeu majeur bien au-delà du cadre scolaire. « Un enseignement identifié à l'école doit voir le jour, mais resterait insuffisant », estime Jérôme Bouvier, président de l'association Journalisme et citoyenneté, organisatrice des assises. « Bien s'informer ça s'apprend, et l'éducation à l'information doit aller partout où se construisent les citoyens : dans les familles, à l'université, dans les bibliothèques et médiathèques... »

Pour Violette Spillebout, l'un des moyens d'y parvenir serait de déclarer l'éducation aux médias « grande cause nationale ». Cette décision qui revient à Matignon permettrait notamment d'organiser des campagnes de générosité publique et de diffuser gratuitement des messages à la radio ou à la télévision publique. Le ministre de l'éducation nationale se dit favorable à cette recommandation, déjà formulée dans le rapport de la commission Bronner en janvier 2022 et que de nombreux acteurs, dont l'association Reporters sans frontières, appellent de leurs vœux.

Maud Guilbeault

## repères

### Les recommandations phares de la mission flash

**Violette Spillebout** est co-rapporteuse de la mission flash sur l'éducation critique aux médias avec Philippe Ballard (RN).

Elle en a tiré 36 propositions consignées dans un rapport

qu'elle présente ce mardi 28 mars aux assises internationales du journalisme de Tours, parmi lesquelles :

**Déclarer l'éducation aux médias et à l'information (EMI) « grande cause nationale » (la première) ;**

**Formaliser une politique territoriale, surtout dans les zones blanches (7°) ;**

**Mettre en place une politique publique budgétée, ambitieuse, transversale, massive, organisée, efficace (10°) ;**

**Nommer un délégué interministériel à l'EMI (11°) ;**

**Mettre à jour les programmes scolaires afin que l'EMI soit bien intégrée partout (26°).**

*«L'éducation aux médias repose presque exclusivement sur les actions sporadiques.»*





**Image non disponible.  
Restriction de l'éditeur**

*Travail sur l'image  
et la compréhension d'un  
travail photojournalistique  
en classe de CE2/CM1/CM2  
en présence  
du photographe.*

*JC Milhet/Hans Lucas/AFP*

